

Lyon, 31 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le rééquilibrage de l'espace public : les nouveaux aménagements des ponts Morand et Lafayette.

À l'occasion de la présentation des aménagements du pont Morand, Bruno Bernard, Président de la Métropole et Valentin Lungenstrass, adjoint au Maire de Lyon délégué à la mobilité et aux espaces publics ont fait le point sur les travaux à venir sur le pont Lafayette pour un meilleur rééquilibrage de l'espace public.

Après deux mois de travaux sur le pont Morand l'espace dévolu aux piétons et aux cyclistes a sensiblement augmenté pour offrir des cheminements confortables et sécurisés à celles et ceux qui l'empruntent. Ces travaux de transformation du pont illustrent parfaitement le nécessaire rééquilibrage de l'espace public. Jusqu'alors, l'automobile occupait 56% de la voirie sur le pont alors que cette mobilité ne représentait que 37% des déplacements aux heures de pointe en semaine, et seulement 30% le week-end. Les aménagements permettent de répartir l'espace public ainsi : **36% pour les piétons, 27% pour les cyclistes et 37% pour les automobilistes**

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : « *L'espace public n'est pas extensible, il doit donc être partagé par toutes et tous, quel que soit son mode de déplacement pour une ville apaisée et sûre. Ce que nous venons de faire sur le pont Morand, nous allons également le faire sur le pont Lafayette afin de rééquilibrer l'espace urbain pour toutes les mobilités.* »

Les travaux d'aménagement sur le pont Lafayette débuteront le 5 juin pour une durée de deux mois environ, jusqu'à fin août. Il s'agira là encore de rééquilibrer l'espace en faveur des mobilités actives et des transports en commun : les trottoirs seront élargis, les pistes cyclables agrandies et mises en place en bilatérale, c'est-à-dire de chaque côté. Le pont Lafayette est le pont le plus fréquenté par les cyclistes avec, par exemple, 10 500 cyclistes recensés pour la seule journée de mardi dernier.

Dans le cadre de cet aménagement, une voie de circulation automobile sera supprimée afin de garantir la sécurité des piétons et des cyclistes. Pendant toute la durée des travaux, l'accès sera préservé pour les modes actifs mais sera interdite aux véhicules motorisés **à partir du 12 juin** jusqu'à la fin du mois d'août.

L'objectif est de mieux séparer la piste cyclable et le trottoir piéton (aujourd'hui les lampadaires sont au milieu de la piste et il n'y a pas de séparateur entre bande cyclable et trottoir).

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Valentin Lungenstrass, Adjoint au Maire de Lyon délégué aux Mobilités, à la logistique urbaine et aux espaces publics : « *Le Pont Morand est le point d'entrée de la Presqu'île. Il permet de relier deux places piétonnes, la place Pradel dans le 1er à la place Maréchal Lyautey dans le 6e. Lieu de passages importants, nous avons souhaité doubler la largeur du trottoir sud pour conforter et sécuriser la marche à pied des habitants et des visiteurs. La nouvelle piste cyclable, plus large, permettra également de mieux relier les voies lyonnaises.* »

Toutes les informations sur : www.onlymoov.com

Dans les prochains mois, plusieurs chantiers vont voir le jour. S'ils sont sources de désagrément pour les habitants, ils vont permettre d'offrir des solutions pour se déplacer plus rapidement en transports en commun avec 3 lignes de tramway et 1 ligne de Bus à haut niveau de service (BHNS) et de façon plus sécurisée à vélo avec la réalisation des 12 Voies Lyonnaises.

Parmi les principaux chantiers à venir impactant le trafic :

- **Dès la fin du mois de juin, les travaux de la VL2 débuteront sur le boulevard Stalingrad à Villeurbanne. Pendant ces travaux,** il sera nécessaire de réduire à une voie de circulation le sens entrant dans Lyon depuis Caluire (pas d'impact dans l'autre sens vers Caluire).
- À la rentrée, les travaux débuteront également sur le Boulevard Urbain Est (BUE) à Vaulx-en-Velin et Bron pour le premier tronçon de la VL5 (réduction à une voie).
- Pour la VL1 sur les quais du Rhône entre la passerelle du Collège et le pont de la Guillotière : la circulation sera, successivement par tronçon, réduite à une voie entre septembre 2023 et juin 2024.

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94